



Lutter contre la pédophilie

fiches pédagogiques

- **Fiche 1** Pour favoriser une lecture personnelle et fructueuse
- **Fiche 2** Pour découvrir la brochure en équipe au cours de deux réunions de deux heures
- **Fiche 3** Pour vérifier la qualité des pratiques éducatives
- **Fiche 4** Pour réfléchir avec les parents
- **Fiche 5** Pour mieux faire connaître la brochure auprès des divers publics concernés
- **Annexes**
 1. Les personnes ressources
 2. Test vrai/faux



Fiche pédagogique 1

> POUR FAVORISER

UNE LECTURE PERSONNELLE ET FRUCTUEUSE

Apporter un certain nombre d'informations, indispensables à la détection et la prévention des actes de pédophilie, et éclairer, à la lumière de l'Évangile, la relation éducative : tel est le double objectif de la brochure « Lutter contre la pédophilie. Repères pour les éducateurs ». Voici trois suggestions de lecture.

Une lecture guidée de A à Z

■ Quatre couleurs pour quatre parties :

- **Bleu.** *Bien traiter les enfants et les jeunes* : un rappel de quelques éléments de base de toute éducation.
- **Rouge.** *L'inacceptable* : des explications sur le phénomène de la pédophilie, la personnalité des agresseurs, les conséquences pour les victimes, les signaux d'alerte, les aspects juridiques.
- **Jaune.** *Agir et réagir* : des éléments pour savoir quand et comment informer la justice, prévenir les services sociaux et accompagner victimes et agresseurs.
- **Vert.** *Prévenir* : le point sur la responsabilité des éducateurs et le respect des enfants.

■ **Des encadrés** pour donner des renseignements spécifiques sur tel ou tel point : les articles du code pénal, le secret professionnel, des données chiffrées, etc.

■ **Un « fil rouge »** pour préciser, de l'introduction à la conclusion, l'esprit du travail mené et donner un éclairage éthique et chrétien sur certains points précis. Ces textes sont imprimés en rouge.

Une réponse à des questions précises

- Qu'est-ce que la pédophilie ? p. 16-18
- Combien d'enfants sont concernés ? p. 16
- Pourquoi en parle-t-on davantage aujourd'hui ? p. 14 et 15
- Quelles conséquences pour les victimes ? p. 24 et 25
- Quels sont les signaux d'alerte ? p. 26 et 27
- Comment mettre en garde les enfants sans les traumatiser ? p. 8-10, 44 et 45
- Qui sont les agresseurs ? p. 19-22
- Quelle est l'incidence du célibat ? p. 20
- Que dit la loi ? p. 18, 28 et 29
- Faut-il dénoncer ? p. 30, 31 et 33

- Quelles sont les conséquences d'une dénonciation ? p. 34
- Pourquoi tant de silences ? p. 22-24
- A quoi sert le secret professionnel ? p. 32
- Que faire en cas de doute ? p. 33 et 35
- Comment agir dans un cas concret ? p. 36
- Quel accompagnement pour la victime et son entourage ? p. 37-40
- Quel avenir pour l'agresseur ? p. 40 et 41
- Le pardon est-il possible ? *Fil rouge* p. 37, 39 et 41
- Quelle prévention du côté des éducateurs ? p. 11-13, 42 et 43
- Que fait l'Église pour la formation des prêtres ? p. 43.

Une lecture par thème

• Éclairage éthique et chrétien

- Approche globale, p. 5-7, 48-51
- Aimer son corps, p. 9
- Une attitude éducative juste, p. 11 et 13
- Sexualité et morale, p. 17, 19 et 21
- Une morale éclairée par l'Évangile, p. 23 et 25
- Le pardon, p. 37, 39 et 41.

• **Aspects juridiques** : p. 18, 28-35

• Approche psychologique

- Les actes de pédophilie, p. 16 et 17
- Les agresseurs, p. 19-22
- Les rapports entre agresseurs, victimes et entourage, p. 22-24
- Les victimes p. 24-26
- L'accompagnement des victimes et de leur entourage, p. 37-40
- L'accompagnement des agresseurs, p. 40 et 41.

• **Enjeux éducatifs** : p. 6-13, 42-45, 48-50.

Fiche pédagogique 2

> POUR DÉCOUVRIR LA BROCHURE EN ÉQUIPE AU COURS DE DEUX RÉUNIONS DE DEUX HEURES

Il s'agit ici d'une équipe habituée à travailler ensemble et qui se retrouve régulièrement. Pour tirer un profit maximum du contenu de la brochure, on pourra procéder de la manière suivante :

Un temps de préparation

L'animateur prend connaissance de manière approfondie de la brochure par une lecture attentive et personnelle avant la réunion (cf. fiche 1). Il est important qu'il soit à l'aise avec le sujet.

Une première réunion

L'animateur présente le sujet et la brochure avant qu'elle ne soit distribuée à l'équipe. Il demande ensuite d'exprimer très librement les questions que chacun se pose. Il est préférable que les participants le fassent par écrit car il ne faut pas oublier que ce sujet peut susciter des réactions très fortes. Les questions seront recueillies.

Toujours au cours de cette réunion, les différentes questions posées font l'objet d'un premier échange. L'animateur doit savoir qu'au cours des discussions des cas précis d'agression sexuelle peuvent être évoqués. Il donne un premier éclairage à l'équipe en fonction de ce qu'il a appris à la lecture de la brochure. Mais il est à prévoir que chacun repartira avec des questions non élucidées. Avant de se séparer, la brochure est distribuée, en demandant à chacun d'en faire une lecture attentive (on peut s'aider de la fiche 1).

Une seconde réunion

A la réunion suivante, un nouveau débat sera ouvert en fonction des réactions des participants après lecture de la brochure. Si, lors de la première réunion, l'animateur a perçu une forte attente de l'équipe ou un certain désarroi, il peut inviter un expert pour cette seconde rencontre (cf. annexe 1, « Personnes ressources »).

De toute façon, il est déconseillé de distribuer la brochure sans explication ni débat.

Avant de se séparer, il sera opportun d'évoquer deux questions pratiques :

- A qui faire connaître la brochure et comment procéder ?

- Comment alerter d'autres formateurs pour que l'information circule ?

Notes

Fiche pédagogique 3

POUR ÉVALUER LA QUALITÉ DES PRATIQUES ÉDUCATIVES

Cette brochure est une occasion de réfléchir sur la démarche d'éducation mise en œuvre avec les enfants et les jeunes. L'animateur l'aura donc lue attentivement et la mettra à la disposition des éducateurs en fin de séance.

La réflexion prend place dans un travail en commun nécessaire et régulier ; elle peut se faire en trois temps, au cours d'une ou plusieurs réunions selon les besoins. Voici un exemple de déroulement.

Relire les projets éducatifs de l'établissement, du mouvement, de l'association qui accueille des enfants ou des jeunes

A partir de l'expérience sur le terrain et des repères pédagogiques proposés (cf. brochure p. 11 et 13, « Une attitude éducative juste »), on peut se demander comment ces projets permettent de développer plus d'autonomie chez l'enfant ou le jeune, favorisent plus de vérité dans les rapports humains et permettent d'éviter des comportements intolérables.

- Est-ce que le projet éducatif favorise à la fois une attention portée à chacun et une juste distance entre les personnes ?
- Permet-il le travail en équipe, les rencontres régulières pour parler des enfants ou des jeunes ainsi que des attitudes à tenir envers eux ?
- Favorise-t-il le respect de la loi qui fait partie de toute éducation ?

Une telle analyse peut faire apparaître un besoin de formation des éducateurs ou encore une insuffisance des projets éducatifs.

Analyser les attentes des enfants ou des jeunes, et leurs relations avec les éducateurs

(cf. brochure, p. 42-45, « Des éducateurs responsables » et « Des enfants et des jeunes respectés » ; p. 26 et 27, « Les signaux d'alerte »).

- Quels sont les désirs de contacts exprimés par les enfants ou les jeunes ?

- Comment se manifestent leurs besoins de sécurité affective ?
- Quelles images ont-ils des adultes ou des jeunes animateurs ?

Cette réflexion devrait faire émerger les expériences et questions spécifiques du groupe. Il faut tenir compte d'une possible implication de certaines personnes dans des agressions sexuelles ; des cas précis peuvent être aussi évoqués. En fonction des questions, une rencontre avec un spécialiste est possible (cf. annexe 1 « Personnes ressources »).

Examiner les objectifs et motivations profondes de l'équipe éducative

Pour développer une attitude éducative juste, il convient d'évaluer les pratiques éducatives mises en place (vie ensemble, cours, jeux, camps...) en fonction des objectifs poursuivis (croissance de l'enfant ou du jeune, acquisition de savoirs, socialisation...).

Cela favorisera le discernement des motivations, attitudes et limites éventuelles des éducateurs dans leurs relations avec les enfants et les jeunes. Toute œuvre éducative comporte des exigences pour les éducateurs : équilibre personnel, attention portée à chacun dans un climat de confiance, règles et relations claires pour le bien de l'ensemble du groupe, travail en équipe, nécessité d'une formation initiale et permanente (cf. p. 11-13).

- Y-a-t-il une claire conscience de ces exigences et quels sont les moyens pris pour y correspondre ?
- Quelles raisons ont conduit l'éducateur à choisir son métier ?

Pour démultiplier l'efficacité de ce travail, un moment peut être réservé pour se demander à qui envoyer la brochure, et avec qui d'autre la travailler (cf. fiche 5).

Fiche pédagogique 4

POUR RÉFLÉCHIR AVEC LES PARENTS

Une invitation à une réflexion commune peut être souhaitable lorsque des événements concernant des abus sexuels ou des actes de pédophilie ont eu lieu localement ou ont été très présents dans l'actualité.

Le thème retenu permettra de replacer les abus dans un contexte plus général

Par exemple :

- « *Après les événements récents, comment informer les enfants sur des risques éventuels ?* »
- « *Comment parler de sexualité avec les enfants après de tels événements ?* »
- « *Comment observer les besoins affectifs de nos enfants et en prendre conscience ?* »

Quelques consignes pour l'animateur

- L'animateur aura lu la brochure et invité une « personne ressource » (cf. annexe 1) pour aider à la réflexion, en fonction du thème retenu.
- L'animateur et la « personne ressource » doivent être à l'aise avec le sujet et préparés à l'éventualité que des victimes ou des agresseurs se trouvent dans l'assistance.
- Le sujet est sensible et risque de provoquer des réactions fortes. En conséquence, en début de rencontre, l'animateur invite à l'écoute et au respect mutuel.
- Le cas échéant, il peut être important de rappeler que l'objectif principal de la rencontre est de sensibiliser les participants aux agressions sexuelles contre les enfants et de favoriser la prévention de tels actes; il n'est pas d'offrir une thérapie aux victimes ou aux agresseurs.

Un exemple de déroulement

- L'animateur utilise le test vrai/faux (cf. annexe 2) pour situer de quoi on parle et faire prendre conscience des informations importantes à connaître.
- Il suscite les questions : quels doutes ont pu naître à propos de nos propres enfants ou de tel ou tel adulte ? Comment réagir ? Notre regard sur ces questions a-t-il évolué ?

- Il donne quelques éléments de réponse (cf. fiche 1) et invite le spécialiste à intervenir dans son domaine de compétence. Le but est de dégager une attitude positive qui permette aux parents comme aux enfants de recevoir les informations nécessaires et de garder confiance dans le monde où ils vivent.
- En fin de réunion, l'animateur présente la brochure, invite à la diffuser et à en parler pour contribuer à lutter contre la pédophilie.

Notes

Annexes 1 et 2

1) PERSONNES RESSOURCES

Il ne s'agit pas obligatoirement d'aller chercher des spécialistes renommés, mais de repérer sur place les « personnes ressources » qui ont l'expérience du terrain et peuvent apporter leur témoignage et rendre compte de leur manière d'agir.

Elles se trouvent parmi les parents d'élèves, les professionnels du monde de la santé, de l'enseignement ou du monde judiciaire :

- les instituteurs et professeurs qui ont été confrontés à des situations difficiles, ou formés à les affronter;

- les infirmières et médecins scolaires;
- les travailleurs et assistants sociaux de secteur;
- les médecins généralistes ou pédiatres intéressés par une démarche éducative;
- les juges pour enfants;
- les avocats spécialisés dans les affaires familiales;
- les commissaires de police;
- les psychologues, en particulier dans les centres médico-psycho-pédagogiques.

2) QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE à propos du test vrai/faux de la page suivante

1 - Faux : la très grande majorité des abus sexuels sont commis dans le cadre familial proche. Des enseignants et éducateurs sont aussi concernés. Mais on attend à juste titre du prêtre, en raison de son ministère, une attitude irréprochable (cf. brochure p. 16 et 20).

2 - Vrai et faux : les jeunes enfants émettent rarement de fausses allégations en matière d'abus sexuels. Et des spécialistes savent voir clair dans leurs propos (cf. brochure p. 36). A l'adolescence, les choses sont parfois plus compliquées car l'intention de nuire peut exister. On rencontre aussi des enfants dont la parole est manipulée par des adultes, notamment dans le cadre de conflits conjugaux.

3 - Faux : on ne guérit pas une organisation psychique. On peut seulement chercher à contenir ses manifestations pathologiques. Les risques de récurrence sont importants (cf. brochure p. 40 et 41).

4 - Faux : la pédophilie est le fait majoritairement d'hommes mariés ou ayant une vie sexuelle active. Mais on doit veiller à éloigner du sacerdoce des personnalités immatures sur le plan affectif et sexuel qui pourraient être portées à commettre des actes de pédophilie (cf. brochure p. 20 et 43).

5 - Faux : les médias donnent des informations, même si c'est parfois avec insistance ou maladresse. Ils ont sûrement contribué à faire prendre conscience de la gravité des abus sexuels sur mineurs. Personne ne peut assurer que des faits semblables ne se produiront pas dans son entourage (cf. brochure p. 19).

6 - Vrai et faux : cela a pu être le cas dans l'Église et dans bien d'autres institutions, parce que à la fois celles-ci méconnaissaient la gravité des faits commis à l'encontre des enfants et elles cherchaient à se protéger. Aujourd'hui, les évêques de France se sont engagés solennellement à ne plus adopter une telle attitude (cf. brochure p. 5 et 51). La publication de la brochure en est un signe fort.

7 - Vrai et faux : une suspicion générale et nullement justifiée peut faire naître des soupçons à propos d'attitudes naturelles et spontanées. Sans tomber dans une obsession malade, il importe d'observer une grande prudence vis-à-vis des enfants dont on a la charge (cf. brochure p. 11-13).

8 - Faux : si la grande majorité des pédophiles sont des hommes, il arrive aussi que des femmes se rendent coupables d'abus sexuels sur des mineurs (cf. brochure p. 19).

9 - Faux : tous les enfants abusés ne deviennent pas, fort heureusement, abuseurs à leur tour. Même si bien des adultes abuseurs ont été eux-mêmes victimes d'abus quand ils étaient enfants (cf. brochure p. 25).

10 - Vrai : les thérapeutes s'accordent sur ce point. Mais cela ne veut pas dire que les blessures vécues dans l'enfance empêchent de grandir. On peut vivre avec une blessure dont on garde le souvenir et la cicatrice et mener une existence paisible et équilibrée lorsque l'on a été écouté, entouré et aidé (cf. brochure p. 24, 25 et 37).

Lutter contre la pédophilie

Annexe 2

Beaucoup d'affirmations circulent dans l'opinion publique à propos de la pédophilie. En voici quelques exemples. Sont-elles vraies ou fausses? Chacun peut y répondre spontanément puis, à l'aide des informations contenues dans la brochure ou encore à l'aide des brefs éléments de réponse proposés à la page précédente.

TEST VRAI/FAUX

- | | | |
|--|-------------------------------|-------------------------------|
| 1 - La pédophilie concerne surtout les prêtres | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 2 - Les enfants ne mentent jamais.
On doit toujours croire à leurs paroles. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 3 - La pédophilie, ça se guérit. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 4 - Les prêtres sont pédophiles
parce qu'on les oblige à rester célibataires. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 5 - La pédophilie, c'est une invention des médias;
chez nous, cela n'existe pas. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 6 - Dans l'Eglise, on étouffe toujours les affaires gênantes. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 7 - Maintenant, on n'a même plus le droit
d'embrasser un enfant. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 8 - Tous les pédophiles sont des hommes. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 9 - Quand, enfant, on a été abusé sexuellement,
on devient soi-même abuseur à l'âge adulte. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |
| 10 - Les enfants abusés sont blessés définitivement. | <input type="checkbox"/> vrai | <input type="checkbox"/> faux |

Ce document est publié par le service information et communication de la Conférence des évêques de France,
106 rue du Bac 75341 Paris cedex 07.
Il est disponible sur le site www.cef.fr

Comité de rédaction :

Monique Baujard, Mijo Beccaria, Guillemette de la Borie, Jacques David, Stanislas Lalanne, Jean-Paul Larvol
Droits de reproduction et de traduction réservés.
© Conférence des évêques de France

Réalisation :

Bayard Service Édition

CENTRE-ALPES-MÉDITERRANÉE

Savoie Technolac B.P. 308 • 73375 Le Bourget-du-Lac cedex • Tél 04 79 26 16 60 • Fax 04 79 26 16 70

Suivi de projet : Laurence Jacquet • Maquette : Pascal Riner. Impression : Mâcon Imprimerie - 71000 Mâcon • Dépôt légal : 4^e trimestre 2002